

LES ÉVASIONS—LE CENTRE PSYCHIATRIQUE RÉGIONAL DE QUÉBEC

Question n° 4213—M. Hnatyshyn:

Au cours des années 1970 à 1975, combien de détenus se sont évadés du Centre psychiatrique régional du Québec et combien d'entre eux n'ont pas encore été repris?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du solliciteur général):

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Évadés	—	—	—	—	—	—
Partis à pied	—	—	—	—	—	—
Non rentrés à l'établissement à la suite d'une absence temporaire	—	—	—	—	—	—
sous escorte	—	—	—	—	—	—
sans escorte	—	—	—	1	—	1
Total	—	—	—	1	—	1

En liberté (au 31 décembre 1975): 1.

LES CHARGÉS DE SECTION AU PÉNITENCIER DE FERNDALE

Question n° 4795—M. Hnatyshyn:

1. Au cours des années 1970 à 1975, combien de chargés de section étaient logés au pénitencier de Ferndale?

2. Leur niveau d'instruction a) était-il inférieur à la dixième année, b) se limitait-il à la dixième ou douzième année, c) comportait-il une certaine formation universitaire, d) comptait-il plus d'un diplôme universitaire?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du solliciteur général): 1 et 2. De 1970 à 1974 inclusivement: aucun.

1. En 1975: 11;  
a) 3; b) 7; c) 1; d) aucun.

LES SERVICES D'EXTERMINATION D'INSECTES—LE GENRE D'INSECTES ÉLIMINÉS

Question n° 5203—M. Cossitt:

Au sujet de la réponse à la question n° 86 de la 2<sup>e</sup> session du 29<sup>e</sup> Parlement, qui donnait, pour diverses années, la liste des dépenses en deniers publics aux services de contrôle des animaux propagateurs de germes à la résidence officielle du premier ministre, 24, promenade Sussex, quelle est la description détaillée du genre d'animaux propagateurs de germes dont le Premier ministre tentait de se débarrasser?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Il s'agissait de rhynchophora, rodentia, tineia pellionella, plodia interpunctella, lepisma saccharina, musca domestica.

POSTES—LES CACHETS D'OBLITÉRATION

Question n° 5410—M. Dinsdale:

1. Le ministère des Postes a-t-il récemment adopté un système de cachets d'oblitération ne portant pas de noms et, dans l'affirmative, pour quelles raisons les noms des villes et municipalités ont-ils été remplacés par un code?

2. Le ministère des Postes a-t-il adopté une politique qui consiste à remplacer tous les noms par des numéros et, dans l'affirmative, quel est le prochain changement prévu?

3. Le ministère des Postes a-t-il étudié l'expérience du service postal des États-Unis qui a utilisé des cachets d'oblitération ne portant pas de noms et est récemment revenu à l'ancien système à la demande du public?

M. Paul E. McRae (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): 1. Le ministère des Postes a récemment adopté l'utilisation du code postal dans les cachets d'oblitération surtout dans certaines agglomérations où les modifications dans la méthode de traitement du courrier rendaient peu pratique l'usage du nom de la localité. Ce nouveau système a été établi aux endroits où le courrier

Questions au Feuilleton

d'un certain nombre de localités est regroupé dans un seul établissement de traitement et traité collectivement en un seul flot. Dans ces nouvelles installations mécanisées, il n'est donc plus utile de faire un tri distinct du courrier provenant d'endroits différents; plutôt que de choisir le nom d'une localité qui servira lors de d'oblitération de tout le courrier traité dans l'établissement, on utilise le code postal de celui-ci. L'établissement de traitement situé à Scarborough, en Ontario, par exemple, traitera le courrier des régions environnantes telles Richmond Hill, Willowdale, Thornhill, Markham, Ajax, Pickering, et d'autres encore.

2. Non, le ministère des Postes n'a pas de politique établie selon laquelle les noms d'endroits deviennent des numéros. On n'utilisera le code postal sur les cachets d'oblitération qu'en un nombre limité d'endroits. On aura de nouveau recours à cette pratique à St. John's (T.-N.), et par la suite dans les nouveaux établissements de la région de Toronto et de Montréal.

3. Oui, le ministère des Postes connaît l'expérience du service postal des États-Unis. Les systèmes des deux pays sont toutefois différents et aucune comparaison valable ne peut être établie.

LES EMPLOIS D'ÉTÉ AUX DOUANES CANADIENNES

Question n° 5426—M. Cossitt:

1. Combien de personnes de la circonscription de Leeds, y compris les étudiants universitaires, ont demandé un emploi d'été aux Douanes canadiennes et, de ce nombre, a) combien ont demandé à travailler au bureau de Lansdowne (pont des Mille-Îles), b) combien ont été interviewées, et sur quoi s'est-on fondé pour choisir celles qui subiraient une entrevue, c) quand les entrevues ont-elles eu lieu, d) a-t-on eu au moins la courtoisie de faire parvenir une réponse à celles qui n'ont pas obtenu d'entrevue, e) de celles qui ont été interviewées, combien ont été embauchées, f) a-t-on donné la priorité à celles qui possédaient de l'expérience et, dans la négative, pour quel motif, g) quels sont les noms de toutes les personnes qui ont été embauchées?

2. Quel est le processus de sélection des candidats aux emplois d'été aux Douanes canadiennes?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): La Commission de la Fonction publique et Revenu Canada m'informent comme suit: 1. 124 étudiants de la circonscription de Leeds ont fait une demande d'emploi d'été aux Douanes canadiennes, soit: 4 étudiants d'institutions secondaires; 18 étudiants de collèges; 102 étudiants d'universités; a) de ce nombre, 30 étudiants de la circonscription de Leeds ont fait une demande pour travailler au bureau de Lansdowne (pont des Mille-Îles) soit: 6 étudiants de collèges; 24 étudiants d'universités; b) 23 étudiants ont eu une entrevue. On a invité à l'entrevue ceux: qui sont inscrits à plein temps dans une université reconnue ou dans un collège communautaire d'arts, de science ou de technologie (ou dans un établissement d'enseignement post-secondaire, institut technique, CEGEP, etc.), et qui retournent dans un établissement d'enseignement à l'automne 1976; qui habitent dans la région du bureau de Lansdowne et; que la Commission de la Fonction publique nous a proposés; c) Du 26 avril 1976 au 7 mai 1976 inclusivement; d) Les 26 candidats que la Commission de la Fonction publique nous a proposés ont tout été invités à l'entrevue mais 3 ont décliné l'invitation; e) 5; f) Oui, 11 étudiants reviennent cet été; g) Noms des étudiants qui reviennent cet été: Colville, C. A., Duff, J. A., Gagnon, D., Galway, E., McDonald, M. A., O'Brien, S. K., Ready, C. P., Rupners, J., Watters, K., Wheeler, A. B., Whiteland, B. N. Noms de ceux à qui on a offert un emploi cet été: Lynch, S. E., MacDonald, D. G., Raymond, R., Reid, B. J., Walsh, M. P.